

40^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2004

DOCUMENT DE CONSULTATION

INTRODUCTION

Le 08 juin 2002 dernier, le Supérieur Général, dans sa lettre aux Visiteurs de la Congrégation de la Mission a convoqué la 40^{ème} Assemblée Générale (qui se tiendra à Rome du 5 au 29 juillet 2004) et a précisé le thème à traiter:

Notre identité videntienne, aujourd’hui, après avoir vécu pendant 20 ans les nouvelles Constitutions – une évaluation et trois défis pour l’avenir.

Comme nous le savons, nos Constitutions sont le résultat d’un **long chemin de discernement** vécu par la Congrégation de la Mission pour répondre à l’appel du Concile Vatican II pour la révision du droit fondamental des communautés et la re-formulation plus explicite de leur propre charisme. L’Assemblée Extraordinaire de 1968-1969 a élaboré une première rédaction de nos Constitutions. L’Assemblée de 1974 qui a rédigé quelques nouveaux chapitres des Constitutions, a aussi formulé des Déclarations pour éclairer, stimuler et orienter les efforts de toute la Congrégation et de chacun de ses membres. Ces Déclarations ont contribué, en effet, à focaliser et enrichir certains thèmes de nos Constitutions. L’Assemblée Générale de 1980, après un minutieux et délicat travail, a de nouveau réécrit tout le texte de nos Constitutions¹.

¹ Voir VINCENTIANA les textes approuvés par les Assemblées Générales: *Constitutiones et Statuta Congregationis Missionis* (1969) en VINCENTIANA (1969), 85-126; *Declarationes* (1974) en VINCENTIANA (1974), 286-302. *Constitutiones et Statuta. Textus completus Conventus Generalis anni 1968-1969 emendatus a Conventu XXXV* (1974) en VINCENTIANA (1974), 303-345; *Constitutiones et Statuta Congregationis Missionis* (1980) en VINCENTIANA (1980), 193-268. *Promulgation des Constitutions*(1984) en VINCENTIANA (1985) 1-11. Pour étudier le chemin parcouru par la Congrégation jusqu’à la promulgation des Constitutions actuelles; vous pouvez consulter M. PÉREZ-FLORES. *Desde las Constituciones de 1954 a las de 1980*. VINCENTIANA (1984), 751-784. *De las Constituciones de 1980 a las de 1984*. VINCENTIANA (1985), 84-146. C. BRAGA. *Les Constitutions de la Congrégation de la Mission : notes historiques*. VINCENTIANA (2000), 291-308. Pour approfondir les divers centres d’intérêt des Constitutions, voir les articles publiés en VINCENTIANA (2000), 283-424 ayant pour titre *Les nouvelles Constitutions : 20 ans de vie*. Autres études sur les Constitutions: E. ANTONELLO. *36^a Assemblea Generale della Congregazione della Missione*, VINCENTIANA (1980), 334-354. C. BRAGA. *Le nuove Costituzioni della Congregazione della Missione*, VINCENTIANA (1981), 63-82. J.O. BAYLACH, *Comentando las Nuevas Constituciones*, VINCENTIANA (1981), 222-227 et 384-409. M. PÉREZ-FLORES, *Comentario a las Constituciones*, VINCENTIANA (1982), 147-187.

Présentées au Saint-Siège et approuvées par Lui, ces Constitutions sont entrées en vigueur le 25 janvier 1985.

Au moment de promulguer les Nouvelles Constitutions, le 27 septembre 1984, le Père Richard McCullen déclarait: «*Dans les pages de ce livre sont tracés les traits de notre identité au sein de l'Église*» et formulait un ardent souhait: «*Le texte doit maintenant s'imprimer dans nos cœurs et doit être vécu dans notre vocation de prêcher l'Évangile aux Pauvres. Dans ce but, il faut une lecture réfléchie et priée de nos Constitutions. C'est mon espoir, et c'est, en fait, l'espoir de chacun de nous, que ces Constitutions soient des moyens qui nous rendront capables d'aimer plus efficacement « ce que Saint Vincent a aimé et de pratiquer ce qu'il a enseigné*²».

Dans quelle mesure nous, en tant que personnes, Communautés et Provinces avons changé après l'entrée en vigueur des Nouvelles Constitutions? Les Constitutions ont-elles pris corps, cœur et vie en chacun de nous ou sont-elles uniquement un livre de notre bibliothèque? Après 20 ans de vie, quel bilan pouvons-nous faire?

La prochaine Assemblée Générale (2004) veut partir de cette réflexion et évaluation. Il ne s'agit pas tellement d'évaluer le texte de nos Constitutions mais **de réviser et évaluer notre vie et notre mission à la lumière de nos Constitutions**: que chaque Lazariste, chaque communauté et Province et la Congrégation tout entière réfléchisse avec loyauté: comment se reflète dans ma vie l'identité vincentienne décrite par les Constitutions? Vingt ans se sont écoulés depuis que les Constitutions ont été proposées comme lumière pour notre chemin et maintenant nous voulons, une fois encore, nous exposer au rayonnement de sa force dynamisante.

Nos Constitutions ont su équilibrer les nécessaires éléments juridiques avec ceux du charisme du Fondateur; elles ont jailli de la source de la Parole de Dieu et se sont modelées sur les attitudes du Christ, Règle de la Mission; elles ont actualisé les intuitions de saint Vincent de Paul et de la Tradition Vincentienne pour donner impulsion à notre vie à la suite du Christ, Évangéliste des Pauvres. Pour cette raison, elles sont une **référence permanente** à laquelle nous devons sans cesse nous confronter.

Le thème de la prochaine Assemblée Générale 2004 tend à nous impliquer tous. C'est **dans la vie de chaque Lazariste et de chaque communauté locale** que se joue l'identité vincentienne aujourd'hui.

Depuis que nos Constitutions ont été rédigées et jusqu'à ce jour, les **changements vécus** ont été nombreux et très notables au sein de nos

² VINCENTIANA (1985), 5

Communautés et Provinces, ainsi que dans la Communauté ecclésiale et dans le monde entier. Les dernières Assemblées Générales de la Congrégation ont présenté des propositions pour actualiser notre vocation et mission³. C'est dans cette même orientation pastorale que s'inscrit la prochaine Assemblée Générale qui doit concrétiser **les défis** lancés à notre Identité vincentienne au cours des prochaines années.

CONSULTATION POUR LES ASSEMBLÉES DOMESTIQUES ET PROVINCIALES

En vue d'élaborer le **DOCUMENT DE TRAVAIL** pour la prochaine Assemblée Générale, la Commission Préparatoire a rédigé quelques questions pour les Assemblées Domestiques et Provinciales autour **des principaux centres d'intérêt constituant notre identité vincentienne**.

Nous vous serons reconnaissants de bien vouloir répondre à ces questions personnellement, en communauté locale et en province. (Seules les réponses de l'Assemblée Provinciale doivent être transmises à cette Commission Préparatoire de l'Assemblée Générale).

1. Nous évaluons:

- 1.1. La vocation.** Comment la formulation de notre vocation dans les Constitutions actuelles (cf. N°1-9) contribue-t-elle à approfondir notre identité vincentienne? Donnez, s'il vous plait, quelques exemples concrets de réussite et de difficulté.

- 1.2. Les activités apostoliques.** Comment les activités apostoliques réalisées dans votre communauté (locale, provinciale) traduisent-elles explicitement l'identité vincentienne (Cf. N°10-18, spécialement le N°12)? Donnez, s'il vous plait, quelques exemples concrets de réussite et de difficulté.

- 1.3. La vie communautaire.** Votre expérience de vie communautaire contribue-t-elle à approfondir l'identité vincentienne (Cf. N° 19-27)?

³ L'Assemblée Générale de 1986 a présenté à toute la Congrégation les *Lignes d'action 1986-1992*. VINCENTIANA (1986), 549-605. L'Assemblée Générale de 1992, avec sa *Lettre aux Confrères*, a établi divers engagements : *Hommes nouveaux, Communautés renouvelées pour une Nouvelle Évangélisation*. VINCENTIANA (1992), 359-388. L'Assemblée Générale de 1998 a promu la collaboration des divers groupes de la Famille Vincentienne pour répondre aux défis de la Mission : *Avec la Famille Vincentienne, nous affrontons les défis de la Mission au seuil du nouveau Millénaire*. VINCENTIANA (1998), 384-397.

Donnez, s'il vous plait, quelques exemples concrets de réussite et de difficulté.

1.4. La vie spirituelle. Quels efforts faisons-nous pour connaître et nous approprier l'expérience spirituelle vincentienne (suite du Christ, Conseils évangéliques, vertus propres, oraison, spiritualité missionnaire...) et comment l'exprimons-nous dans notre vie de missionnaire (Cf. 28-50)? Donnez, s'il vous plait, quelques exemples concrets de réussite et de difficulté.

1.5. La formation. Comment partageons-nous avec nos Jeunes les éléments constitutifs de notre identité vincentienne: vocation, charisme, valeurs, ministères, esprit... (Cf. N° 77-95)? Donnez, s'il vous plait, quelques exemples concrets de réussite et de difficulté.

1.6. Coresponsabilité, subsidiarité, participation. Comment vivons-nous dans nos communautés (Provinces) les principes de coresponsabilité, dialogue, collaboration, subsidiarité, participation, les attitudes de service (Cf. N° 96-100)? Comment ces principes contribuent-ils à approfondir notre identité vincentienne? Donnez, s'il vous plait, quelques exemples concrets de réussite et de difficulté.

1.7. Biens temporels. Comment se manifeste l'identité vincentienne dans notre manière d'utiliser et administrer les biens temporels (Cf. N° 148-155)? Donnez, s'il vous plait, quelques exemples concrets de réussite et de difficulté.

2. Regardons de près les principaux changements produits au cours de ces 20 dernières années.

2.1. Quels sont, à votre avis, les principaux changements qui se sont produits dans la réalité de notre environnement social et ecclésial, particulièrement en relation avec les espérances des pauvres, durant ces 20 dernières années?

2.2. Quels sont les impacts produits par ces changements dans l'identité vincentienne de notre communauté (locale, provinciale)?

2.3. Quelles sont les interpellations suscitées par ces changements, à notre identité vincentienne aujourd'hui?

3. Formulons trois défis pour l'avenir de la Congrégation de la Mission

3.1 Après avoir évalué les principaux éléments de notre identité vincentienne, aujourd'hui, accueillant l'interpellation qui vient de la réalité de l'environnement dans lequel nous vivons, quels sont les trois défis les plus importants que la communauté (locale, provinciale) devra affronter ces prochaines années?

3.2 Comment notre communauté (locale, provinciale) devra t-elle répondre concrètement à ces défis? Soyez aussi précis que possible, s'il vous plait.

<p style="text-align: center;">PROPOSITION DE DÉMARCHE À SUIVRE DANS LES ASSEMBLÉES LOCALES ET PROVINCIALES</p>
--

La préparation et le déroulement des Assemblées nous offrent à tous dans la Congrégation un temps de grâce, de renouveau et de fidélité. Pour que le thème proposé par le Supérieur Général pour la prochaine Assemblée Générale soit un guide pour notre vie dans les années à venir, il n'est pas suffisant de répondre aux questions posées par la Commission. Pourquoi ne pas vivre le temps des Assemblées comme une expérience de revitalisation et de croissance?

1. Accueillir nos Constitutions avec tout notre cœur

Les plus jeunes Lazaristes ont sans doute eu l'occasion de lire et approfondir nos Constitutions pendant le Séminaire Interne ou dans les diverses rencontres de formation. Peut-être aussi les Lazaristes plus âgés ont-ils pu participer d'une manière ou d'une autre à l'étude de nos Constitutions. Toutefois, au milieu de nos activités quotidiennes nous prenons souvent comme acquis les principes qui inspirent notre vie et rarement nous recourons à nos Constitutions, sauf pour éclairer quelques points débattus dans nos conversations communautaires.

Pour la préparation des Assemblées domestiques, il serait très souhaitable que chacun de nous donne du temps et prenne goût à la lecture et à l'approfondissement de nos Constitutions, particulièrement aux éléments les plus importants du charisme; que chaque missionnaire laisse «*imprimer dans son cœur*» le contenu de nos Constitutions.

2. Prier les Constitutions

L'approfondissement du contenu de nos Constitutions pourra être vécu sous la mouvance de l'Esprit dans l'oraison. C'est l'appel que le Seigneur me lance pour embrasser son projet. C'est l'appel du Christ, Évangéliste des Pauvres, à

le suivre m'identifiant à ses propres attitudes. C'est aussi une action de grâce pour la grandeur du don de la vocation. C'est l'imploration pour les confrères des communautés, pour la mission dans le monde, pour la souffrance des pauvres. C'est la demande de pardon pour les tiédeurs personnelles et communautaires, pour la routine et pour le manque d'engagement. C'est la contemplation pour annoncer et pour servir.

Les temps de préparation et de déroulement de nos Assemblées Domestiques, Provinciales et Générale seront très féconds si chacun de nous s'efforce de prier les Constitutions.

3. Fixer notre attention sur notre identité vincentienne, aujourd'hui

Ceux qui ont déjà plus soigneusement étudié les Constitutions soulignent que certains de ses numéros ont une valeur fondamentale et sont un véritable programme de vie. La Commission Préparatoire suggère de fixer l'attention sur ces centres qui semblent déterminants pour actualiser notre identité vincentienne. Après avoir approfondi l'ensemble de nos Constitutions et les avoir faites prières, il sera nécessaire d'accorder une plus grande attention à ces points qui vont éclairer notre réflexion et notre contribution aux Assemblées.

4. De la réflexion personnelle à l'échange. Le travail proposé pour les Assemblées implique une triple direction:

- vers les vingt années écoulées depuis la promulgation de nos Constitutions pour évaluer comment elles ont dynamisé nos vie et mission;
- vers la réalité précise dans laquelle nous devons donner vie à l'identité vincentienne aujourd'hui pour être fidèles à la vocation explicitée par nos Constitutions;
- vers les défis que, en fidélité créatrice, nous devons affronter au cours des prochaines années.

Si chacun de nous, missionnaire, se pose, dans une réflexion sereine et personnelle, les interrogations proposées pour le travail des Assemblées, nous rendrons plus riches les échanges dans la communauté (locale, provinciale); nous réussirons à mieux identifier le chemin que la Congrégation est appelée à parcourir dans les prochaines années, et notre identité vincentienne sera renforcée.

5. La rédaction des réponses

Si chaque missionnaire, chaque communauté locale et chaque province réussit à s'engager généreusement sur le chemin ci-dessus décrit, les réponses au

questionnaire ne seront pas une simple formalité ennuyeuse mais une expression de vitalité: la vitalité animée par l'Esprit qui a inspiré Vincent de Paul et continue d'inspirer la Congrégation pour poursuivre dans le monde la mission de Jésus-Christ, Évangéliste et Serviteur des Pauvres.

RECOMMANDATION FINALE

Pour élaborer la synthèse des réponses des Assemblées Provinciales, il sera très utile à la Commission Préparatoire de l'Assemblée Générale que vos apports soient rédigés de manière concrète et concise.

Nous vous remercions de votre intérêt et nous vous rappelons que vos réponses à ce DOCUMENT DE CONSULTATION, auquel sera joint le Procès Verbal de l'élection des délégués, devront parvenir au Secrétariat de la Curie Générale **avant le 30 octobre 2003.**

Rome, le 30 juin 2002